

Pour diffusion immédiate
Bas-Saint-Laurent

Projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard– Saint-Antonin–Wolastokuk 2

Deuxième partie de l'audience publique : les séances se tiendront les 11 et 12 août

Québec, le 11 août 2026 – La commission d'enquête du BAPE sur le projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2 par Énergie éolienne PPAW 2 inc., annonce la tenue des séances de la deuxième partie de l'audience publique le 11 août 2026 à partir de 19 h et le 12 août à partir de 13 h 30.

Au cours des séances, les participantes et participants présenteront leur mémoire ou leur opinion verbale. Un registre sera également ouvert pour permettre, aux personnes qui le souhaitent et ne s'étant pas déjà exprimées, de s'inscrire spontanément afin de donner leur opinion.

À retenir

- Début de la deuxième partie de l'audience publique le 11 août 2026. Première séance le 11 août à partir de 19 h. Deuxième séance le 12 août à partir de 13 h 30. Les séances auront lieu au salon Blondeau-Levesque de l'hôtel Levesque (171, rue Fraser, Rivière-du-Loup), aussi en direct sur le site Web du BAPE.
- Un registre sera disponible sur place et en ligne pour des inscriptions spontanées.
- La commission remettra son rapport au ou à la ministre responsable de l'Environnement au plus tard le 13 novembre 2026. Il sera rendu public dans les 15 jours suivants.
- La documentation sur le projet est disponible dans le site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Comment transmettre un point de vue?](#)

[Comment se déroule la deuxième partie?](#)



Source :
Mayeul Garitey, conseiller en communication
581 925-0699 | 1 800 463-4732
eolien-ppaw2@bape.gouv.qc.ca